

Présentation de la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale

www.ch-sainte-anne.fr/site/Fondation

Contact presse :

Vanessa Chetrit

Agence Community

Tél : 01 53 23 01 61

Email : vchetrit@community.fr

Secrétaire Général :

Zoé Logak

06 14 36 82 68

z.logak@ch-sainte-anne.fr

SOMMAIRE

Troubles psychiatriques et mentaux : des maladies répandues, au périmètre vaste et aux conséquences lourdes sur l'individu et la société	p.3
La Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale : Une double vocation	p.4
✓ Initier de nouveaux axes de recherche et financer des projets	p.5
• Soutenir les recherches fondamentales, épidémiologiques, cliniques et sociales...	p.5
• ... avec des Appels à Projets scientifiques de qualité	p.7
✓ Créer une plate-forme de savoirs, de formation et d'information pour tous	p.8
• « Faire savoir » pour susciter la mobilisation	p.8
• Les dispositifs mis en place	p.8
Un financement basé sur les dons et les legs	p.9
ANNEXES	p.10
Le Conseil d'Administration	p.11
Le Conseil Scientifique	p.12
Les Partenaires de la Fondation	p.13

Troubles psychiatriques et mentaux : des maladies répandues, au périmètre vaste et aux conséquences lourdes sur l'individu et la société

Près d'un demi milliard de personnes dans le monde souffrent d'un trouble mental, neurologique ou psychosocial.

La dépression majeure est aujourd'hui la 4^{ème} cause d'incapacité dans le monde. Rares sont les familles qui ne sont pas touchées par les troubles mentaux.

C'est pourquoi la science doit s'employer à abattre les frontières qui font obstacle aux soins et aux traitements adaptés.

Au-delà des facteurs génétiques et biologiques, ce sont également les paramètres sociaux et environnementaux qui se conjuguent et provoquent les maladies mentales et cérébrales. Santé mentale et santé physique sont indissociables. Ainsi, les patients et leurs familles demandent-ils des aides sur le plan social, en complément de la prise en charge médicale.

La recherche pour le traitement des troubles mentaux doit être envisagée de façon transdisciplinaire, c'est-à-dire, en favorisant les coopérations médicales et sociales.

Si la France compte environ 12 000 psychiatres, et de nombreuses équipes de soin et de prévention, les moyens manquent cruellement à la recherche de sorte qu'environ un projet sur deux n'a pu être réalisé ces dernières années.

Les troubles psychiatriques et mentaux en quelques chiffres

Chaque année, 1 personne sur 5 est touchée par des troubles psychiatriques.(1)

En France, les troubles psychiatriques sont la 1^{ère} cause d'invalidité et la seconde des arrêts de travail (2)

Les troubles psychiatriques représentent aujourd'hui 10% des dépenses de santé.

Ces 10 dernières années, environ 50% des projets de recherche, sélectionnables par un Comité Scientifique de haut niveau, n'ont pas trouvé de financement.

(1) OMS rapport mondial 2001

(2) CNAM rapport d'activité 2004

La Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale : une double vocation

A l'initiative du Centre Hospitalier Sainte-Anne, de l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques) et de la FNAP-Psy (Fédération Nationale d'ex Patients en Psychiatrie), la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale a été créée en mars 2007.

Depuis avril 2007, elle est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale et bénéficie ainsi des avantages de la reconnaissance d'utilité publique.

La Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale a pour vocation :

- d'aider au financement de projets retenus par un Conseil Scientifique, en favorisant les coopérations transdisciplinaires et le décloisonnement des différents secteurs concernés par le domaine de la santé mentale.
- de développer l'information et la formation du grand public pour, à terme, modifier le regard de la société sur les personnes souffrant de troubles psychiques.

Ainsi, le Conseil Scientifique de la Fondation regroupe 15 personnalités du monde des sciences physiques, de la neurobiologie, de l'épidémiologie, de la psychiatrie, de la psychanalyse, de la sociologie et de l'anthropologie, dans le souci d'analyser la santé mentale et les maladies psychiatriques sous tous leurs aspects.

La Fondation sélectionne des projets scientifiques d'excellence, elle s'engage financièrement aux côtés des chercheurs-lauréats pour leur permettre de mener à bien leurs recherches.

« A travers un effort de recherche et d'information sans précédent, la Fondation a pour ambition de modifier le regard et le comportement face aux personnes qui souffrent de troubles mentaux. »

Initier de nouveaux axes de recherche et financer des projets

> Soutenir les recherches (fondamentales, épidémiologiques, cliniques et sociales)

La Fondation travaille sur l'ensemble des troubles psychiatriques, à tous les âges de la vie. Elle s'intéresse notamment à l'anxiété, la dépression, la schizophrénie, aux troubles bipolaires, aux troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent, ainsi qu'à l'autisme.

Les troubles de conduite, tels que le suicide, et les troubles du comportement (addictions, troubles du comportement alimentaire et comportements violents) font également l'objet d'études de la Fondation.

La Fondation souhaite favoriser les approches diagnostiques, thérapeutiques et de prise en charge des patients.

➤ Dans cette optique, l'activité de la Fondation s'organise autour de 3 champs de recherche :

- La recherche fondamentale

La recherche fondamentale porte sur la neurobiologie (étude du fonctionnement des cellules et tissus nerveux), sur la génétique avec la biologie moléculaire, la neuropharmacologie, la neuro-imagerie (observation de la physiologie du système nerveux) et la neuro-anatomo-pathologie (étude des lésions du cerveau).

- La recherche épidémiologique

Elle a pour but d'obtenir des données chiffrées sur des problématiques clés telles que l'analyse de facteurs de risque favorisant l'apparition d'un trouble psychique, la rechute d'un patient stabilisé, ou l'évaluation des stratégies thérapeutiques.

Cette recherche couvre également l'étude de la prévalence des pathologies en France, avec la possibilité de comparaisons internationales des résultats, par la mise en route d'études de cohortes consistant à suivre, sur un temps déterminé, une population ou un groupe de patients.

- La recherche dans le champ clinique et social

La recherche clinique se concentre sur la psychopathologie (étude des troubles psychiques) et, plus généralement sur la psychologie à chaque âge de la vie, sur le développement de l'enfant et de l'adolescent ainsi que sur la neuropsychologie du sujet âgé (étude des phénomènes psychiques liés à la physiologie du système nerveux de la personne âgée). Les traitements préventifs des maladies psychiatriques et leur impact social sont également explorés.

L'accroissement des connaissances sur le handicap psychique est désormais indispensable pour aménager l'existence des patients dans leur lieu de vie et faire évoluer les mentalités et les réglementations.

La recherche dans le champ social permet de mieux connaître les interactions entre le patient et son environnement. Elle étudie le handicap subi par les patients : ses comportements et ses déficits d'une part, et d'autre part, les difficultés et les écueils qu'ils rencontrent au quotidien dans leur environnement. Cet environnement comprend les représentations sociales, le contexte de vie du patient, son habitat, son entourage, les structures d'accueil et d'accompagnement ainsi que son milieu culturel.

La recherche dans le champ social permet également d'analyser l'activité, l'intégration sociale et professionnelle. Elle identifie les déterminants socioculturels et leurs conséquences. Enfin, elle permet d'évaluer les différentes prises en charge et dispositifs d'accompagnement qu'ils soient sanitaires, médicosociaux ou sociaux (réseaux, trajectoires de la personne handicapée, accès, formations).

➤ La Fondation a défini 4 thématiques de recherche prioritaires:

- ✓ Émergence des troubles mentaux et leur dépistage : les déterminants des grandes maladies mentales, leur prévalence, leur repérage clinique au stade des prodromes ;
- ✓ Insertion professionnelle et santé mentale : sur la répercussion professionnelle des troubles mentaux, sur les coûts indirects dus aux troubles mentaux, sur la gestion du stress au travail ;
- ✓ Violence et santé mentale : les déterminants de la violence, les facteurs psychologiques de la violence, les facteurs sociaux-environnementaux de la violence, la problématique du suicide ;
- ✓ Handicap psychique : les facteurs de handicap psychique, l'évaluation des stratégies de réhabilitation, les conséquences sur les aidants naturels.

> ... avec des Appels à Projets scientifiques de qualité

Pourquoi des Appels à Projets ?

La Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale promeut la recherche fondamentale, épidémiologique, clinique et sociale, à la croisée des quatre thématiques précédemment décrites.

C'est dans cette optique que la Fondation lance, tous les deux ans, un Appel à Projets à l'attention d'équipes de recherche de haut niveau, travaillant de façon indépendante dans un laboratoire public français et composées, par exemple, de doctorants, post-doctorants, chercheurs-cliniciens, etc.

Chaque équipe est menée par un porteur de projet, soit chercheur statutaire d'un organisme de recherche, soit responsable de laboratoire universitaire agréé en tant qu'équipe d'accueil de doctorants en Sciences de la Vie, Sciences Humaines, Sociales ou hospitalo-universitaire.

Les projets les plus pertinents sont retenus, de manière collégiale, par le Conseil Scientifique de la Fondation sur la base des critères suivants:

- ✓ La faisabilité intrinsèque du projet
- ✓ La faisabilité par l'équipe demandeuse
- ✓ La pertinence de l'hypothèse testée
- ✓ L'adéquation de la méthode à l'hypothèse
- ✓ La qualité de rédaction du projet
- ✓ L'impact éventuel des résultats
- ✓ La qualité de l'équipe demandeuse
- ✓ L'adéquation du projet par rapport au cahier des charges de la Fondation

Le Conseil d'Administration s'engage à doter dans les meilleurs délais, et à hauteur de ses ressources, les projets lauréats.

Compte tenu de son label d'excellence, la Fondation a vocation à constituer un levier, destiné à impulser d'autres contributions financières pour chacun des 9 projets sélectionnés.

Créer une plate-forme de savoirs, de formation et d'information pour tous

> « Faire savoir » pour susciter la mobilisation

La Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale s'attache à sensibiliser et informer le grand public et à inciter les professionnels pour qu'ils participent à la diffusion et au développement de la connaissance en psychiatrie et en santé mentale.

Les objectifs sont multiples :

- promouvoir la recherche et diffuser ses résultats,
- sensibiliser le grand public et les pouvoirs publics aux problématiques de la psychiatrie et la santé mentale,
- lutter contre la stigmatisation des personnes souffrant de troubles mentaux,
- fédérer l'ensemble des acteurs publics, privés, associatifs, professionnels et institutionnels de la psychiatrie et la santé mentale

> Les dispositifs mis en place

- Les débats thématiques entre professionnels: « Les Entretiens de Sainte-Anne »

Depuis la création de la Fondation en 2007, cinq débats ont été organisés dont :

- « Cerveau, conscience et inconscient » avec les Professeurs Daniel Widlöcher et Jean-Pierre Changeux, présidé par le Professeur Patrice Boyer
- « Interactions précoces et remaniements possibles à l'adolescence » avec Serge Tisseron et Boris Cyrulnik, présidé par le Professeur Alain Vanier
- « L'interprétation, entre psychanalyse et neurosciences » avec Lionel Naccache et Jean-Pierre Winter, présidé par le Professeur Patrick Guyomard

Ces débats publics ont vocation à devenir des rendez-vous trimestriels réguliers.

- Internet

Page provisoire dédiée à la Fondation:

www.ch-sainte-anne.fr/site/Fondation

- Un bulletin d'information trimestriel en construction

Un financement basé sur les dons et les legs

Afin de remplir sa mission de financement de la recherche en psychiatrie et d'information du grand public, la Fondation s'appuie sur différentes sources de financement:

- les grands donateurs privés : particuliers, entreprises, Fondations,
- les donation et legs,
- les collectivités locales et établissements publics.

Placée sous égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la Fondation bénéficie pleinement des dispositions fiscales en matière de dons, legs, usufruits, mécénat et assurance-vie.

Ainsi, pour les entreprises, la déduction fiscale s'élève à 60% du montant du don dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires.

Pour le particulier, la déduction fiscale s'élève à 66% du don à concurrence de 20% de son revenu imposable.

Enfin, dans le cadre de la loi TEPA, les assujettis à l'ISF bénéficient d'une réduction de 75% d'ISF (dans la limite de 50 000 €) en faisant un don à la Fondation.

Le formulaire de don est disponible sur le site Internet de la Fondation:

www.ch-sainte-anne.fr/site/Fondation

ANNEXES

Le Conseil d'Administration

Le Conseil Scientifique

Les Partenaires de la Fondation

Le Conseil d'Administration

La Fondation est administrée par un Conseil composé de 9 membres, désignés par les fondateurs:

- 4 au titre du collège des fondateurs (Centre Hospitalier Sainte-Anne, UNAFAM et FNAP-Psy) :
 - ✓ M. Jean-Luc Chassaniol, Directeur du Centre Hospitalier Sainte-Anne
 - ✓ Mme Claude Finkelstein, Présidente de la Fédération Nationale d'ex Patients en Psychiatrie (FNAP-Psy)
 - ✓ M. Jean Canneva, Président de l'Union Nationale de Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
 - ✓ Dr François Caroli, Psychiatre des Hôpitaux, Centre Hospitalier Sainte-Anne

- 4 au titre du collège des personnalités qualifiées, choisies en raison de leurs compétences dans le domaine d'action de la Fondation :
 - ✓ M. Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, Ancien Ministre de la Santé, qui préside le Conseil d'Administration
 - ✓ M. Denis Le Squer, Président du Directoire de la Fondation pour la Recherche Médicale
 - ✓ Dr Jean-Charles Pascal, ancien Président de la Fédération Française de Psychiatrie
 - ✓ Mme Elisabeth Roudinesco, Historienne, Directrice de recherches à l'Université Paris VII

- 1 représentant des financeurs au titre du collège des membres bienfaiteurs

Le Conseil Scientifique

Composé de 15 membres entérinés par le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique reflète l'implication pluridisciplinaire de la Fondation : chaque champ de recherche y est représenté.

C'est lui qui propose au Conseil d'Administration les orientations scientifiques de recherche à privilégier. Dans le cadre des Appels à Projets, le Conseil Scientifique est responsable de la présélection des dossiers, de la sélection finale et du suivi des projets retenus.

Présidé par le **Pr Daniel Widlöcher**, psychiatre, psychanalyste, ancien chef de service, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière,

Le Conseil Scientifique est composé de :

Pr Jean-François Allilaire, psychiatre, chef de service, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière, Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Pr Jean-Pierre Changeux, neurobiologiste, Professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur,

Pr Bertrand Escaig, physicien, Vice-Président de l'UNAFAM, chargé de la recherche, Professeur des Universités

Pr Bruno Falissard, pédopsychiatre, Directeur d'Unité INSERM, Unité de Santé Publique, Hôpital Paul Brousse

Pr Roland Gori, psychanalyste, Professeur de Psychopathologie, Université d'Aix-Marseille I

Pr Philippe Jemmet, psychiatre, Département de psychiatrie, Institut Mutualiste Montsouris

Dr Denise Jodelet, Directeur du laboratoire de Psychologie Sociale et de Psychologie de l'Action, École des Hautes Études en Sciences Sociales

Dr Denis Leguay, psychiatre, Centre Hospitalier de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Dr Anne Lovell, anthropologue, Directrice de recherche INSERM, Laboratoire d'épidémiologie et des sciences sociales appliquées à l'innovation

Dr Matt Muijen, représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS Europe)

Pr Bernard P. Roques, Professeur Emérite, Membre de l'Institut de France, Académie des Sciences

Pr Alain Jacques Valleron, épidémiologiste, Directeur de l'École Doctorale de Santé Publique des Universités Pierre et Marie Curie et Denis Diderot, Hôpital Saint-Antoine, Membre de l'Institut

Pr Alain Vanier, Professeur de psychopathologie, Centre de Recherches Psychanalyse et Médecine – Université Paris VII

Pr Hélène Verdoux, psychiatre, Professeur à l'Université Bordeaux 2 et membre INSERM U657

Les Partenaires de la Fondation

Depuis sa création, en 2007, particuliers et organisations soutiennent la Fondation pour la Recherche en Psychiatrie et en Santé Mentale :

Grands donateurs:

- Particuliers
- Familles

Fondations:

- Fondation pour la Recherche Médicale
- Fondation Orange
- Fondation MACSF

Entreprises:

- Louis Vuitton - Moët Hennessy
- Janssen Cilag
- Lilly

Collectivités territoriales et établissements publics:

- UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques)
- FNAP-Psy (Fédération Nationale d'ex-Patients en Psychiatrie)
- Centre Hospitalier de Sainte-Anne
- Mutuelle Nationale des Hospitaliers